

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/12/2020 au 31/12/2020

N° Cesu employeur : Z1905050990000
MADAME CORINNE COQUILLEAU
 17A AV DE VERDUN
 33520 BRUGES

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
 24 AV D ARES
 33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	37,94 x 2,900 % = 1,10	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	37,94 x 6,800 % = 2,58	
MALADIE		38,62 x 13,000 % = 5,02
VIEILLESSE	38,62 x 7,300 % = 2,81	38,62 x 10,450 % = 4,03
ALLOC. FAMILIALES		38,62 x 5,250 % = 2,03
ACCIDENT DU TRAVAIL		38,62 x 1,900 % = 0,73
FNAL		38,62 x 0,100 % = 0,04
CFP		38,62 x 0,550 % = 0,21
CSA		38,62 x 0,300 % = 0,12
CDS		38,62 x 0,016 % = 0,01
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	38,62 x 4,790 % = 1,85	38,62 x 5,230 % = 2,02
IRCEM PREVOYANCE	38,62 x 0,700 % = 0,27	38,62 x 0,960 % = 0,37
POLE EMPLOI		38,62 x 4,050 % = 1,56
TOTAL DES COTISATIONS	8,61	16,14

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	31,10 €	Net à payer avant impôt sur le revenu: 30,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés
--	----------	----------------	--

Impôt sur le revenu	Base	:	31,10 €	Net payé en euros	:	30,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	31/12/2020
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 3264532 enregistrée le 28/12/2020

Nombre d'heures travaillées:	1	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	38,62 €
		Assiette des cotisations	:	38,62 €